MODALITES DE L'OPERATION SUPERMARCHÉS

Bons d'achat sur les riz, pâtes, sauces chaudes & froides du vendredi 23 octobre au dimanche 25 octobre 2026 uniquement

Promotions incluses

Offre réservée aux particuliers porteurs de la Carte Club ou Carte Pass.

Du vendredi 23 octobre au dimanche 25 octobre 2026 uniquement, pour tout achat de 5€ (cinq euros) minimum sur les riz, pâtes, sauces chaudes & froides dans les Supermarchés Carrefour Market (hors Drive et hors Marketplace), bénéficiez de **deux (2)** bons d'achat d'une valeur de **50% du prix payé en caisse**, **dans la limite de 15€ (quinze euros) d'achat**.

Offre valable une seule fois par personne et par foyer pendant la durée de l'opération.

Promotions incluses

Voir liste des magasins participants ci-dessous.

Voir les horaires d'ouverture sur Carrefour.fr

En magasin :

Le(s) bon(s) d'achat sera(ont) remis directement en caisse sous forme imprimée et sera(ont) également disponible(s) sur votre application Carrefour.

Modalités et conditions d'utilisation en magasin :

- *La valeur des bons d'achat correspond à 50% du montant d'achat sur les riz, pâtes, sauces chaudes & froides, découpé en 2 (deux) bons d'achat d'un montant égal. Le montant dépensé correspond au prix payé en caisse; remises exceptionnelles déduites. Le montant généré en bon d'achat est limité à 7.5€ (sept euros et cinquante centimes) pour un achat supérieur ou égal à 15€ (quinze euros).

- **Le montant généré en bon d'achat est limité à 7.5€ (sept euros et cinquante centimes) découpé en 2 (deux) bons d'achat d'une valeur de 3.75€ (trois euros et soixante-quinze centimes) pour un achat supérieur ou égal à 15€ (quinze euros).

- L'offre n'est pas cumulable. Ainsi, 2 (deux) achats effectués lors de la période de l'offre ne peuvent se cumuler entre eux (exemple : un client dépense 2.5€ (deux euros et cinquante centimes) le matin et 2.5€ (deux euros et cinquante centimes) l'après-midi : aucun bon d'achat ne lui sera remis).

- Le(s) bon(s) d'achat vous sera(ont) remis par l'assistant(e) de caisse en version bon(s) d'achat imprimé(s) en caisse, mais également digitalisé(s) dans l'application Carrefour pour les clients présentant une carte Club/PASS lors de l'achat. Le(s) bon(s) d'achat sera(ont) calculé sur le montant total des produits éligibles après remises exceptionnelles (prix payé en caisse).

- Le(s) bon(s) d'achat est(sont) valable(s) uniquement dans le Supermarché Carrefour Market ou Market participant **émetteur du (des) bon(s) d'achat** et situé en France métropolitaine, Corse comprise. Le(s) bon(s) d'achat est(sont) valable(s) aux dates suivantes (en dehors de ces dates, aucun bon d'achat ne sera accepté en magasin) :
 - Le premier bon d'achat sera valable **du 26 octobre au 01 novembre 2026**
 - Le deuxième bon d'achat sera valable **du 02 novembre au 08 novembre 2026**
 - En dehors de ces dates, aucun bon d'achat ne sera accepté en magasin.

- Le(s) bon(s) d'achat est (sont) valable(s) pour tout achat supérieur ou égal à la valeur indiquée, **hors Drive, Carburant et Services** *(Billetterie, Services Financiers & Assurances, Voyages, Téléphonie, Cartes cadeaux, Parapharmacie et Bijouterie).*

- Les bons d'achat sont utilisables en une seule fois, en version papier ou en les activant dans l'application Carrefour (sous réserve de détenir un compte et une Carte de fidélité rattachée). Ils ne peuvent être cédés à titre onéreux, ni donner lieu à un remboursement, même partiel.

- Si vous demandez le remboursement du ou des produits achetés (en vous référant à l'engagement « le droit de changer d'avis »), le (les) bon(s) d'achat devra (devront) être

restitué(s) ou le montant du (des) bon(s) d'achat accordé(s) pour ce ou ces produit(s) sera (seront) déduit(s) du montant à rembourser.

Liste des magasins participants :

AIX -LES DEUX ORMES	AIX LES B -VERLAINE	AJACCIO -ALBERT 1ER	ALENCON -PAPIN
ANNAY SOUS LENS	ANNEMASSE -FLORISSAN	ANZIN -VALMONT	ARGENTAN -CHAMPAGNE
AUBENAS -CROISETTE	AUTREVILLE	AUXERRE	BADEN
BANYULS	BAPAUME -DAVION	BARLIN -VERTE PLAINE	BAVAY -MONS
BERGERAC -ST ALVERE	BESSEGES	BEUZEVILLE	BLERE -TOURS
BLOIS -CHAVY	BLOIS -QUINIERE	BOBIGNY	BOIS GUILLAUME -MAIR
BOURG EN BR -SAMARIT	BOURGES -AEROPORT	BRAY S/SEINE	BRETEUIL -HIEBLES
BRIANCON	BRIARE	CACHAN -CENTRE	CACHAN -EUROPE
CANNES LA BOCCA	CERET	CHALETTE S/LOING	CHANTILLY
CHARTRES DE BRETAGNE	CHATEAU RENAULT	CHATEAUROUX -BEAULIE	CHATILLON PARIS
CHAUFFAILLES	CLUNY	COMMENTRY	CONFLANS STE HONORIN
COSNE D'ALLIER	COURBEVOIE	COURNONTERRAL	CREANCES
CREON -SAUVETERRE	CUERS	Callian	DAVEZIEUX
DIVION	DOMFRONT	ELANCOURT	ELBEUF
ESTAIRES	FAVEROLLES	FLERS	FOUESNANT
FOUGERES -EUROPE	GIEN	GODERVILLE	GRAND CHAMP -VANNES
GUILLESTRE	GUYANCOURT	HENDAYE -ALLEES	HYERES
IVRY S/SEINE -MARAT	JOYEUSE	LA CHAUSSEE ST VICTO	LA CRAU
LA SOUTERRAINE	LAILLE -PT DU JOUR	LAROQUE DES ALBERES	LE CRES -JACOU
LE HAVRE -BELLANGER	LE TAILLAN MEDOC	LENS -MAES	LES VANS
LESIGNY	LEZIGNAN CORBIERES	LISLET	LIVRY GARGAN -MAG

LOCMINE	LOUHANS	LUZARCHES	MARCK EN CALAIS -PIN
MARINES	MARSEILLAN	MARSEILLE -BELLE MAI	MARSEILLE -ROUET
MARTIGUES	MASSY -FRANCE	MAURIAC	MEZE
MONTELIMAR -DIEULEFI	MONTPELLIER -CROIX A	MONTREUIL -C DE VILL	MOUGINS REFUGE
NEUVILLE -LIBERATION	NEVERS -COLBERT	NOGENT LE ROI	NONANCOURT
OYONNAX -BRILLAT	PALAVAS LES FLOTS	PAUILLAC	PERTUIS
PESSAC -ALOUETTES	PEYRIAC -MINERVOIS	PIANOTTOLI CALDARELL	PIERRELATTE
PIERRES	PONT AUDEMER -ETANG	PONTORSON	POUSSAN
PRIGONRIEUX	PUISEUX PONTOISE	QUIEVRECHAIN -JEAN	QUIMPERLE
Quillan	REIMS -GOSSET	RENAISON -ETANGS	RENNES -3 SOLEILS
RENNES -B L'EVEQUE	RENNES -VILLEJEAN	RIEC S/BELON	ROCHEMAURE
ROOST-WARENDIN	RUY	SALIES DE BEARN	SALLANCHES -LANCHE
SALON PROV -CANOURGU	SIN-LE-NOBLE	SIX FOURS LES PLAGES	ST ANDRE DE L'EURE
ST AUBIN LES ELBEUF	ST JUERY	ST JULIEN EN G -AMED	ST MICHEL DE MAURIEN
ST PAUL DE FENOUILLE	ST ROMAIN DE COLBOSC	ST SAENS	ST SYMPHORIEN S/COIS
ST YORRE	SUSVILLE	Sigean Aspres	THONON LES B -MORCY
THUMERIES	TOULOUSE -TRENTIN	UR	VALENTON
VALOGNES	VERNEUIL S/A-PT ROUG	VERVINS	VIC FEZENSAC
VILLENEUVE LES BEZIE	VILLENEUVE SUR AISNE	VILLERS COTT -LECLER	VIMOUTIERS
WIMILLE	YENNE		